

Chiffres clefs de la CIVS – décembre 2014

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 31 décembre 2014

Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS	28 829 dossiers dont 9 655 requêtes bancaires
Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul	33 870 Ce chiffre se décompose comme suit : ▶ 21 199 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ▶ 12 222 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ▶ 449 autres décisions (renvois, acte de désistement)

Accueil et renseignement des requérants pour le mois de décembre 2014 uniquement

Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques	123
Pages vues sur le site civs.gouv.fr	5476
Demande de renseignement traitée par courriel via le site	0